

## Formulaire de demande de mise à disposition de matériel communal

Le présent document doit parvenir au Service Population de l'Administration communale de Dalhem, rue de Maestricht 7 à 4607 Berneau, **au plus tard 30 jours avant la date de mise à disposition du matériel.**

Renseignements sur la réservation du matériel : Delphine VERRIER - Tél. : 04/374.74.23

Renseignements techniques : Service des Travaux – Tél. : 04/358.34.98. – GSM : 0473/56.07.05 -0473/44.14.09

Lorsque la demande est introduite moins de 30 jours avant la date de mise à disposition du matériel, l'Administration communale imposera au demandeur une pénalité de 30.00 €

- Identité de l'association ou de l'autorité publique (*biffer la mention inutile*)

Association                      Groupement sportif/culturel                      Section politique                      Ecoles                      CPAS

Nom : .....

But de l'association : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

- Identité du demandeur (responsable de l'association, du groupement, ...)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° téléphone : ..... N° fax : .....

N° portable (obligatoirement accessible) : .....

Adresse électronique : .....

Qualité du demandeur (aptitude à représenter l'association ou le groupement) : .....

- Motifs de la demande : .....
- .....
- .....

- Lieu et date de la manifestation : .....
- .....

Sollicite la mise à disposition du matériel communal suivant :

<u>Désignation</u>	<u>Nombre</u>	<u>Dates</u>		<u>Coût</u>
Barrières NADAR – Max 50		Du	Au	
Barrières Heras – Max 7		Du	Au	
Podium – éléments de 1m/2m - Max 18		Du	Au	
Chapiteaux – 6m/6m – Max 2 *		Du	Au	
Sono – 1		Du	Au	
Barbecues – Max 3		Du	Au	
Tables – dimensions 100 * 180– Max 40		Du	Au	
Mange debout – Max 10		Du	Au	
Chaises pliantes – Max 120		Du	Au	
Rétro Projecteur - 1		Du	Au	
Containers – Max 3 (mise à disposition et traitement des déchets)		Du	Au	

**\*La cuisson d'aliments est interdite dans les chapiteaux.**

Le soussigné déclare avoir pris connaissance :

- Du règlement communal relatif à la mise à disposition de matériel communal et s'engage à le respecter.
- Du fait que la demande doit être soumise à l'approbation du Collège communal.

**Pour accord du Collège**  
Date, nom et signature

Date de la demande, nom et signature